

Le bac vous salue bien

L'histoire du baccalauréat impose une évidence : son public s'est élargi, ses taux d'accès ont augmenté à chaque fois que l'institution et la représentation nationale ont décidé d'accroître sa diversification, tout en maintenant sa dimension nationale (meilleure identification des séries de la voie générale, création de la voie technologique, puis du baccalauréat professionnel). Des cohérences ont été pensées, des programmes construits pour la réussite d'une part croissante d'une génération, enjeu de société, que l'élévation du niveau de qualification exigée d'ici 2015 (données BIPE) confirme.

Les logiques à l'œuvre

Plus de 80 % de reçus au bac ? Oui, mais c'est un taux calculé sur les élèves qui le présentent. En réalité sur l'ensemble d'une génération, le taux est ramené à 63 %, c'est-à-dire moins des deux tiers d'une classe d'âge. La nuance est importante.

Les taux d'accès stagnent d'ailleurs depuis plus de dix ans. Certains voudraient faire croire que le baccalauréat n'a plus d'intérêt, qu'il est « donné » à tout le monde (alors qu'un tiers d'une génération n'y a pas accès). Dans son livre « Stop à l'arnaque du bac », Jean-Robert Pitte, président de la Sorbonne, affiche clairement l'objectif des

tenants de la mort du bac : « ...retirer au bac, qui serait désormais délivré par les lycées, son caractère de grade universitaire. Et instaurer une orientation-sélection explicite, transparente et juste à l'entrée à l'Université ». Tout est dit.

De fait, deux logiques s'affrontent ; celle qui veut faire du baccalauréat une simple certification de la fin de la scolarité secondaire et celle qui veut maintenir son statut de diplôme national, reconnu sur l'en-

semble du territoire français et au-delà, et premier grade universitaire. Dans le premier cas, la réduction drastique du nombre des épreuves nationales pour diminuer les coûts (en fait seulement pour l'État) et la mise en place de contrôles locaux, aménagés selon les établissements, iront de pair avec une sélection renforcée à l'entrée à l'Université dans laquelle l'origine du candidat pèsera très lourd.

Dans la deuxième perspective, que

nous défendons, le baccalauréat, diplôme national fait accéder de droit à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, permet de passer les concours de la catégorie B de la fonction publique, etc.

Faire évoluer le bac ?

Un groupe de travail du Sénat, présidé par le sénateur Legendre, a annoncé en décembre qu'il entendait « proposer des pistes de réforme qui feront l'objet d'un rap-

Le bac, une pièce maîtresse du système éducatif français

© Istock/Mikael Damker

LE COÛT DU BAC : QUELQUES CHIFFRES UTILES DANS LE DÉBAT

Les chiffres clés du bac 2007

<http://www.education.gouv.fr/cid5165/le-baccalaureat-2007.html#la-session-2007-en-chiffres>

Extraits

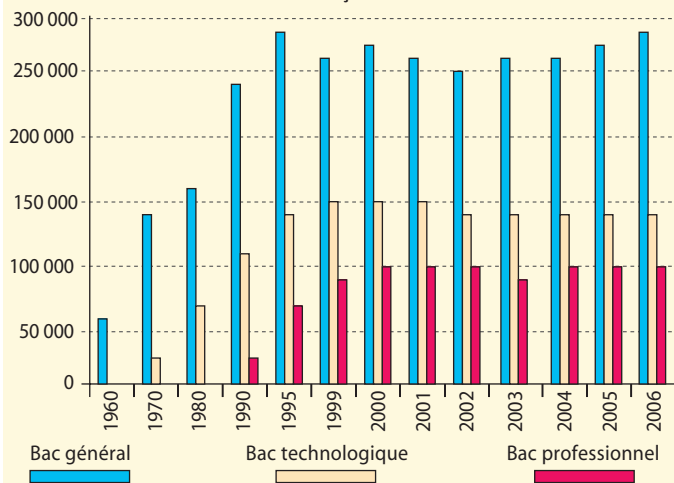
Corrections : 1,49 euros ou 1,86 euros par copie selon les épreuves.
Vacations orales : 37,26 euros pour 4 heures d'interrogation orale.

Coût moyen national par candidat

55,4 euros pour le baccalauréat général.
71,4 euros pour le baccalauréat technologique.
61,2 euros pour le baccalauréat professionnel.

À comparer aux 9 000 à 10 000 euros que coûte par élève une année scolaire dans le second degré...

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE REÇUS AU BACCALAURÉAT PAR VOIE



PETITE HISTOIRE DU BACCALAURÉAT

1808. Création d'un baccalauréat ès-sciences. C'est le décret organique du 17 mars 1808 qui crée le baccalauréat. Les candidats doivent être âgés d'au moins 16 ans et l'examen ne comporte que des épreuves orales portant sur des auteurs grecs et latins, sur la rhétorique, l'histoire, la géographie et la philosophie. Les premiers bacheliers sont au nombre de 31.

Ce diplôme, qui a la double particularité de sanctionner la fin des études secondaires et d'ouvrir l'accès à l'enseignement supérieur (le baccalauréat est le premier grade universitaire), va se démocratiser au fil du temps : en 1880, à peine 1 % d'une classe d'âge obtient le baccalauréat, proportion qui s'élève à 62,6 % en 2003.



© Nath Photos - Fotolia.com

1968. Créé en 1968, le baccalauréat technologique associe une formation générale à une formation technologique. Il implique la poursuite d'études (BTS, DUT, écoles spécia-

lisées.). Il existe huit bacs technologiques.

1985. Le baccalauréat professionnel a vu le jour en 1985. Créés en étroite relation avec les milieux professionnels, les bacs professionnels répondent à la demande des entreprises en techniciens d'atelier, employés ou ouvriers hautement qualifiés. Leur objectif est prioritairement l'entrée dans la vie active, même s'ils permettent dans certains cas la poursuite d'études.

1993. En 1993, les nouvelles séries du baccalauréat général sont instituées :

- ES (économique et social).
- L (littéraire).
- S (scientifique).

port d'information présenté au mois de juin 2008 ». « À un moment où la valeur du baccalauréat en tant que diplôme comme en tant que sésame vers l'enseignement supérieur fait débat. » Le groupe de travail a reçu le SNES, qui a développé sa conception du baccalauréat et son attachement à la diversification (voir en référence <http://www.snes.edu/snesactu/spip.php?article2122>). Une interview du sénateur Legendre avançant des propositions comme le retour au baccalauréat en deux ans et la réduction du nombre d'épreuves est parue dans la presse la semaine passée. Des propositions faites « en totale indépendance » martèle le sénateur. Des protestations s'élèvent de membres du groupe de travail qui s'étonnent de cette expression alors qu'« aucun bilan collectif » n'a été tiré... À suivre.

Une réflexion sur les cohérences internes des séries, ainsi que sur le contenu et les modalités des épreuves du baccalauréat est légi-

REPÈRES POUR L'ACTION

Baccalauréat 2008 : le calendrier n'est pas acceptable. Il est lourd de conséquences. Nous avons protesté auprès du ministère et continuons d'exiger que les dates soient avancées. Une pétition est à la disposition des collègues. Voir site du SNES <http://www.snes.edu/clet/spip.php?article2031>
Reformes ministérielles : voir page 2.
 Nous engagerons et soutiendrons les mobilisations nécessaires, comme celle actuelle contre la généralisation du « bac pro en trois ans ».

time, mais l'existence d'une véritable diversification, qui semble remise en cause par les projets ministériels imminents doit être défendue. De même, nous défendons le principe d'épreuves conçues nationalement à partir de programmes nationaux avec des examinateurs indépendants et refusons toute extension du nombre des épreuves en contrôle local (CCF). Les jeunes qui manifestaient en 2005 et ont fait reculer le ministre Fillon dans sa volonté de réduire le nombre d'épreuves nationales l'ont bien compris. C'est toujours vrai aujourd'hui. ■

Mireille Breton



© Istock/Ayzeik

Publicité